NOTE D'INFORMATION

WG CROISSANCE

Nature juridique
SICAV

Société de gestion
WAFA GESTION

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Ikhlas METTIOUI
Directeur Gestion d'actifs
et protection de l'épargne

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP24149 en date du 01/11/2024.

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion **WAFA GESTION** sise à **416, rue Mustapha El Mâani, 21000 Casablanca** représentée par **M. Réda Hilali** en sa qualité de **Directeur Général**, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

WAFA GESTION
416, Rue Mustapha El Maani
Casablanca
Tél: 0622 45 38 38

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

NL

I- CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale : **WG CROISSANCE**
- Nature juridique : **SICAV**
- Code Maroclear : **MA0000030835**
- Date et référence de l'agrément : **26/07/2024, GP24086**
- Date de création : **06/04/1999**
- Siège social : **416, rue mustapha el mâani, 21000 casablanca**
- Durée de vie : **99** ans
- Exercice social : **01er janvier** au **31 décembre**
- Apport initial : **5 000 000** de Dirhams
- Valeur liquidative d'origine : **1000** Dirhams
- Etablissement de gestion : **WAFA GESTION** sise à **416, rue Mustapha EL Mâani, 21000 - Casablanca** représentée par **M. Réda Hilali** en sa qualité de **Directeur Général.**
- Etablissement dépositaire : **Attijariwafa Bank** sis à **2, Boulevard Moulay Youssef, Casablanca** représenté par **M. Youssef ROUISSI** en sa qualité de **Directeur Général Délégué.**
- Commercialisateur :

Etablissement commercialisateur	Responsable à contacter	Téléphone
WAFA GESTION	Taib MAATA	0522 45 38 38

- Commissaire aux comptes : **A.SAAIDI & ASSOCIES** représenté par **Bahaa SAAIDI.**

NL

II- CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification : **Diversifié**
- Indice de référence : **15% MASI Rentabilité Brut publié par la Bourse de Casablanca + 85% MBI Global publié par BMCE Capital.**
- Objectifs de gestion : **L'objectif de gestion de la SICAV WG CROISSANCE est d'offrir aux souscripteurs, sur une durée de placement recommandée de 3 ans, une performance supérieure à celle de son indice de référence, et ce, avec une liquidité hebdomadaire. La création de la valeur se fera par la sélection des meilleures opportunités d'investissement et par l'utilisation de toutes les marges de manœuvre offertes par la réglementation ainsi que par une diversification sur différents marchés (marché obligataire, monétaire et international), ou sur les produits « Autres Valeurs ».**
- Stratégie d'investissement :

 La SICAV investira ses actifs en actions et en titres de créance sans que la proportion d'actions cotées n'atteigne 60% de son actif net, hors titres d'OPCVM « Actions » et liquidités, ou que la proportion de titres de créance n'atteigne 90% de ses actifs, hors titres d'OPCVM Obligataires, créances représentatives des opérations de pensions qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités. La SICAV pourra investir en droits d'attribution ou de souscription et en certificats d'investissements cotés à la Bourse de Casablanca au sein de la poche actions. La SICAV pourra investir au maximum 10% de son actif sur le marché monétaire, notamment dans les opérations de pension ainsi que dans les titres de créances négociables (TCN) dont la maturité résiduelle est inférieure à un an.

 La SICAV pourra effectuer des opérations de prêts et d'emprunts de titres, et ce, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

 L'investissement en titres d'OPCVM, toutes catégories confondues, n'excédera pas 10% de l'actif net.

 Par ailleurs, la SICAV pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

 Enfin, la SICAV pourra consacrer au maximum 10% de son actif net en autres valeurs selon les conditions de la réglementation en vigueur.

 L'univers d'investissement de la SICAV WG CROISSANCE inclut les éléments ci-après :

 - **Actions cotées à la Bourse de Casablanca ;**
 - **Certificats d'investissements et droits d'attributions ou de souscriptions ;**
 - **Titres d'OPCVM ;**
 - **Titres de FPCT et d'OPCC ;**
 - **Titres de créances négociables ;**
 - **Obligations ;**
 - **Titres émis ou garantis par l'Etat marocain ;**
 - **Dépôts à terme.**
- Durée de placement recommandée : **3 ans.**
- Souscripteurs concernés : **Personnes physiques, telles que précisées au niveau du mandat de gestion.**

NL

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : **25/06/1999**
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : **Hebdomadaire. La valeur liquidative est calculée chaque vendredi ou, si celui-ci est férié, le premier jour ouvré suivant.**
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : **Affichage de la valeur liquidative dans les locaux de Wafa Gestion et publication dans un journal d'annonces légales selon une fréquence hebdomadaire.**
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : **Les souscriptions et les rachats sont effectués dans les conditions et selon les modalités ci-dessous :**
 - **Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Wafa Gestion.**
 - **Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues chaque jour, du lundi au jeudi jusqu'à 16h et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du vendredi suivant. Passé ce délai, elles seront traitées sur la base de la valeur liquidative suivante.**
- Affectation des résultats : **Capitalisation entière. Les sommes distribuables sont entièrement capitalisées.**

 Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts courus.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

NL

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

 - Commission de souscription maximale :
 - **Les commissions de souscriptions sont nulles.**

 - Commission de rachat maximale :
 - **Les commissions de rachats sont nulles.**

 - Cas d'exonération :
 - **Néant.**

- Frais de gestion :
 - **2% HT maximum l'an. Les frais de gestion sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté, déduction faite des parts ou d'actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par WAFA GESTION. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat de la SICAV, provisionnés à chaque date de calcul de la valeur liquidative et prélevés trimestriellement.**
 Les frais de gestion couvrent les charges suivantes (En HT) :

Libellés Frais de gestion	**Taux Frais de gestion**
(1) Frais de publications	20 000 DHS
(2) Honoraires du commissaire aux comptes	10 000 DHS
(3) Commission de l'AMMC	0.025%
(4) Frais du dépositaire	0.05%
(5) Maroclear (commission de gestion du compte émission) « annuelle »	3 600 DHS
(6) Maroclear (droit d'admission) « trimestriel »	Selon les conditions en vigueur.
Prestations de Wafa Gestion	Frais de gestion -(1)-(2)-(3)-(4)-(5)-(6)

NL